



A Melun, le 29/07/2019

Mesdames et Messieurs les Maires,

Impulsé par le Ministre de l'Action et des Comptes Publics et exécuté par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), un plan méthodique de destruction du réseau de la DGFIP a été dévoilé le 6 juin 2019 par notre Directeur départemental.

Nous, syndicats représentatifs du réseau de la Seine-et-Marne, estimons qu'il est de notre devoir de vous alerter sur cette entreprise d'amplification de la fracture territoriale (concentration des services dans le nord-ouest et disparition des accueils de la DGFIP dans le sud et le sud-est du département).

Le Ministre, sous couvert de transformation des missions et d'évolutions technologiques, entend « redistribuer » l'implantation du réseau de la DGFIP. Le projet baptisé « géographie revisitée » puis « Nouveau Réseau de Proximité des Finances Publiques », n'est ni plus ni moins qu'une **destruction sans précédent du service public de proximité**.

Pour la Direction Départementale des finances Publiques (DDFiP) de Seine-et-Marne, le projet prévoit :

- **la fermeture de toutes les trésoreries du territoire (soit 19 trésoreries) pour laisser place à 5 structures « back office » (ou SGC « service de gestion comptable ») : 1 à Chelles, 1 à Coulommiers, 1 à Meaux, 1 à Fontainebleau et 1 à Melun et 2 structures hospitalières à Melun et à Lagny-sur-Marne.**
- la fermeture de 7 SIP (Service des Impôts des Particuliers), soit 59 %, de telle sorte qu'il ne resterait que **5 SIP** : Melun, Montereau-Fault-Yonne, Lagny-sur-Marne, Meaux et Noisiel.
- la fermeture de 7 SIE (Service des Impôts des Entreprises), soit 64 %, de telle sorte qu'il ne resterait pour accueillir les professionnels que 4 SIE : Meaux, Melun, Provins, Roissy-en-Brie.

Première conséquence pour vos communes : une gestion à plus grande distance dans un « back office » de grande taille... autant dire une perte de contact évidente entre vos services et ceux de la DDFiP. Ce back office serait couplé à un « front office » assuré par des cadres de la DGFIP « chargé·es de mission », apportant une « offre de service » plus qu'un réel accompagnement du quotidien (dématérialisation, analyses financières...). L'image des trésorier·ères aidant le Maire à élaborer son budget sera bientôt rangée aux oubliettes ! Des conseillers devraient être présents au siège des EPCI et chargés sur un périmètre donné de « faire du conseil » aux collectivités. Ces cadres A ou A+ seront vos interlocuteurs de proximité mais sans aucune équipe et sans responsabilité. Cette dernière sera uniquement portée par les chefs des SGC qui pourront donc remettre en cause les solutions proposées par les conseillers. Cette mission de conseil, détachée du statut du comptable, rentre de facto dans l'espace concurrentiel européen et pourra donc être abandonnée à tout moment par la DGFIP.

Deuxième conséquence, et pas des moindres, pour vos administré·es : la disparition de toutes les caisses à partir du 1^{er} janvier 2020 où les contribuables venaient pourtant nombreux pour payer en espèce impôts, cantine, eau... ou pour récupérer des aides. Même si vous avez la chance de garder un « back office » sur votre commune, il sera sans caisse, victime de la **politique du « zéro cash »** (article 63 du PLF 2019) : vos administré·es désirant verser ou recevoir du numéraire seront prié·es d'aller chez un buraliste agréé et vos régisseur·euses devront

ouvrir un compte auprès d'un opérateur pour verser du numéraire (opérateur non connu pour l'instant).

Mais bien plus encore, c'est l'accueil en général qui va disparaître. Les Seine-et-Marnai-ses ont déjà subi, ces dernières années, des diminutions d'ouverture dues aux suppressions d'emplois drastiques au sein de nos services (¼ d'emplois supprimés en 10 ans dans le 77, soit 450 suppressions). Ils trouveront bientôt porte close.

Ce que l'on vous promet, ce sont des « points de contact » dans les mairies ou dans les Maisons France Services (MFS) par exemple, dont le coût de fonctionnement sera essentiellement à charge des collectivités locales. Pour l'intersyndicale, les Seine-et-Marnai-ses ne doivent pas être considéré-es comme des « citoyen·nes de seconde zone » et sont en droit d'attendre autre chose que des permanences épisodiques et souvent en vidéo conférence. Un service public ne doit pas uniquement se résumer à un accès à un ordinateur mis à disposition sans aucune assistance d'un professionnel de la DGFIP.

En votre qualité d'élu·e, vous êtes le·la mieux placé·e pour savoir qu'un territoire est attractif en partie grâce à ses infrastructures et ses services publics.

Aussi, pour manifester votre désaccord avec ces évolutions, vous pouvez, par exemple, proposer à votre conseil municipal de prendre une délibération s'opposant fermement aux restructurations envisagées par le Gouvernement. Dans ce cas, nous vous saurions gré de bien vouloir nous en informer.

Notre Directeur Départemental, M. Valès, a engagé la période dite de « concertation », c'est-à-dire qu'il va venir vers vous en s'efforçant de vous convaincre du bien-fondé de cette réforme. Par ce courrier, nous voulons vous alerter sur la volonté d'affichage du Ministre et la fausse proximité qui vous est promise.

L'intersyndicale des finances publiques de Seine-et-Marne dénonce un projet de service public au rabais et une cartographie mensongère, en trompe l'œil.

Par cette interpellation, l'ensemble des organisations syndicales de la DDFiP de Seine-et-Marne tenait à vous informer des dangers de cette réorganisation et reste à votre disposition pour vous rencontrer en amont de cette concertation pour échanger sur le sujet de la présence de notre administration et de ses enjeux pour le territoire dont vous avez la responsabilité.

Laureen GABORIT
Secrétaire départementale
Solidaires Finances Publiques 77

Sylvie RISACHER
Secrétaire départementale
CGT Finances Publiques 77

Laurent DORDE
Secrétaire départemental
FO DGFIP77

Vincent MAZELLA
Secrétaire départemental
CFDT Finances Publiques 77

Jacques PHILIPPE
Secrétaire départemental
CFTC DGFIP77

Nos coordonnées :

Solidaires Finances Publiques 77 Laureen GABORIT 06.63.53.33.60
solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 77 Sylvie RISACHER 06 58 68 10 99
cgt.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP 77 Laurent DORDE 06 13 42 31 30
fo.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

CFDT Finances Publiques 77 Vincent MAZELLA 06 58 65 44 95
cfdt.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC DGFIP 77 cftc.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr